

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN 2025

Date de convocation : 28 mai 2025

Date d'affichage : 28 mai 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le trois juin à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COLOMB, Maire.

Présents : Pierre COLOMB - Jérôme MALORON - Carole MOTTUEL - Anne-Lise CALABRIN - Annabelle MORILLAS - Sébastien RUAZ - Pierre FERRIER - Jérôme GUILLOUD - Ghislaine BARTHELON - Sébastien CARMET - Frédéric BERNE - Virginie TARDY

Absents, excusés : Séverine CAPOGNA

Procurations : Séverine CAPOGNA à Anne-Lise CALABRIN

Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance.

Liste des délibérations :

- 27/2025 Création de deux postes de saisonnier au service technique pour l'été 2025
- 28/2025 Conclusion d'une promesse de bail emphytéotique avec Electricité d'Azur dans le cadre d'un projet d'implantation de panneaux photovoltaïques au sol sur le domaine privé communal – Modification du projet

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 2025

Lecture est faite par le Maire

Approuvé à l'unanimité

CREATION DE DEUX POSTES DE SAISONNIER AU SERVICE TECHNIQUE POUR L'ETE 2025

Vu le Code de la fonction publique,

Vu les candidatures reçues en mairie,

Considérant qu'en raison du surcroît de travail au service technique conséquent à l'entretien des espaces verts l'été et des congés de l'agent titulaire,

Le Conseil Municipal décide, comme cela se fait traditionnellement, qu'il est nécessaire de créer deux emplois saisonniers d'adjoint technique polyvalent à temps complet (35h) pour la période du 7 juillet au 18 juillet 2025 et du 21 juillet au 1^{er} août 2025.

Voté à l'unanimité (moins 1 voix, Sébastien RUAZ ne prend pas part au vote pour cause de conflit d'intérêt)

CONCLUSION D'UNE PROMESSE DE BAIL EMPHYTEOTIQUE AVEC ELECTRICITE D'AZUR DANS LE CADRE D'UN PROJET D'IMPLANTATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES AU SOL SUR LE DOMAINE PRIVE COMMUNAL – MODIFICATION DU PROJET

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération 07/2025 du 4 mars 2025 portant lancement d'un projet d'implantation de panneaux photovoltaïques au sol sur le domaine privé communal,

Vu la délibération 19/2025 du 6 mai 2025 portant conclusion d'une promesse de bail emphytéotique,

Considérant le refus de Valence Romans Agglo de prévoir la construction d'un site photovoltaïque à proximité de la station d'épuration communale en prévision d'éventuels travaux d'agrandissement à l'avenir,

Vu le nouveau projet de promesse de bail emphytéotique remis par le partenaire Electricité d'Azur,

Considérant qu'afin de permettre la réalisation d'un projet d'implantation de panneaux photovoltaïque sur des parcelles communales, la commune souhaite mettre à la disposition d'Electricité d'Azur les parcelles F 898 et F 10 uniquement, ceci à terme par bail emphytéotique administratif.

Considérant que dans un premier temps, il est proposé de conclure une promesse de bail emphytéotique entre la commune et Electricité d'Azur afin d'autoriser la société à procéder aux études nécessaires et à faire les demandes d'autorisations nécessaires à l'implantation d'un projet de centrale solaire photovoltaïque au sol sur le site.

Considérant que cette promesse de bail emphytéotique aura une durée de quatre ans à compter de sa signature pour se terminer soit par une caducité en cas d'impossibilité de voir réaliser le projet, soit par une levée d'option et signature d'un bail emphytéotique d'une durée de 40 ans avec une redevance forfaitaire de 9 000 € par MWc estimé par an, *peu importe la puissance effectivement produite en phase d'exploitation.*

Le Conseil Municipal décide de conclure une promesse de bail emphytéotique avec Electricité d'Azur pour le projet modifié sur les parcelles F 898 et F10 et autorise Electricité d'Azur à réaliser toutes les études et démarches nécessaires à la bonne réalisation du projet de centrale photovoltaïque

Voté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

- Dossiers d'urbanisme en cours
- Travaux en cours/à venir
- Fête du village
- Recensement de la population
- Compte rendu d'une réunion d'information sur l'IA
- Divers
- Prochaines dates
- Tour des commissions/SIVOS/SIVU

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 45.